

## Non au 80 km/h : la LDC réunit un comité d'experts alternatifs

La Ligue de Défense des Conducteurs a organisé mardi 22 avril un colloque au Sénat sur la thématique « Vitesse : stop aux idées reçues », pour faire entendre la voix d'experts de la route, à contre-courant des thèses officielles sur la vitesse.



Alors que les pouvoirs publics ont le projet d'abaisser la vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire, la Ligue de Défense des Conducteurs a souhaité ouvrir le débat sur ce sujet trop souvent traité de manière réductrice et vecteur d'idées reçues, en donnant la parole à des experts de la route. « *Nos compatriotes et particulièrement les parlementaires ont le devoir d'approfondir l'analyse de la situation sur ce sujet extrêmement sensible. Je me réjouis que vous ayez le courage d'ouvrir ce débat* » a souligné le sénateur de la Meuse et ancien ministre Gérard Longuet, parrain de la rencontre, martelant qu'« *il devient insupportable dans notre pays que 98 ou 99 % des conducteurs soient jugés et condamnés pour le comportement de 1 % des conducteurs.* »

### **Progrès de la voiture et infrastructure : un rôle fondamental**

Stéphane Meunier, rédacteur en chef de L'Automobile Magazine, a détaillé les progrès spectaculaires réalisés sur les véhicules, non seulement pour protéger en cas d'accident, mais aussi et surtout pour éviter l'accident, qui constitue un facteur majeur d'amélioration de la sécurité routière. « *Entre une Clio de 1990 et de 2012, on gagne plus de cinq mètres en distance de freinage à 90 km/h !* » a-t-il expliqué.

Pierre Calvin, président de l'Association Technique de la Route, a de son côté rappelé le rôle fondamental joué par l'infrastructure en matière de sécurité routière. Alors qu'on met souvent

en cause la vitesse dans les accidents, en réalité, en cas de revêtement usé, la distance de freinage peut ainsi être multipliée par deux, et amener à un constat de vitesse excessive.

Le pire, c'est que diminuer la vitesse sur les routes aurait un impact désastreux sur les finances de notre pays : selon Rémy Prud'homme, économiste et professeur émérite à l'Institut d'Urbanisme de Paris, le coût économique d'une réduction des limitations de vitesse atteindrait, ne serait-ce que pour la perte de temps engendrée, la somme colossale de 44 milliards d'euros par an.

**« Souvent, la perte du permis s'accompagne de la perte de l'emploi »**

Alors pourquoi cet acharnement des pouvoirs publics contre la vitesse ? *« C'est devenu une doctrine »* a répondu le polytechnicien et mathématicien Bernard Beauzamy, dont l'étude critique réalisée en juillet 2013 à la demande de la Ligue de Défense des Conducteurs avait déjà démontré l'absence de fondement scientifique des calculs utilisés par la Sécurité routière pour relier la vitesse et la mortalité sur les routes.

Résultat : un accroissement injustifié de la répression routière, qui conduit toujours plus de Français à perdre leur permis du fait de petits excès de vitesse. *« Les conséquences sociales sont dramatiques »*, a rappelé Marie-Thérèse Giorgio, médecin agréé des permis de conduire à Lyon. *« Souvent, la perte du permis s'accompagne de la perte de l'emploi »*.

Pourtant, de nombreuses solutions alternatives existent. L'ancien champion de Formule 1 Jean-Pierre Beltoise prône ainsi une meilleure formation des conducteurs. Grâce aux stages sur piste de son école « Conduire juste », ses clients observent une diminution au moins de moitié des accidents de leurs collaborateurs, preuve de l'importance de ce type de formation, trop souvent négligé par les pouvoirs publics.

Autant d'analyses démontrant le besoin d'une politique de sécurité routière plus juste et plus efficace, faite avec le conducteur et non pas contre lui. Une vision partagée en conclusion du colloque par le député Franck Marlin, pour qui *« il faut que les parlementaires reprennent la main sur la politique de sécurité routière. »*

Pour voir l'ensemble des interventions de nos experts, cliquer [ici](#).

**Liste des intervenants :**

**Gérard LONGUET** - Sénateur de la Meuse et ancien Ministre, parrain du colloque

**Franck MARLIN** - député de l'Essonne et maire d'Etampes, co-président du colloque

**Bernard BEAUZAMY** - Président directeur général de la Société de Calcul Mathématique

**Jean-Pierre BELTOISE** - Ancien pilote de Formule 1, fondateur de l'école de conduite «conduire juste»

**Pierre CALVIN** - Président de l'Association Technique de la Route

**Marie-Thérèse GIORGIO** - Médecin agréé pour les permis de conduire

**Matthieu LESAGE** - Vice-président de l'Automobile Club des Avocats

**Stéphane MEUNIER** - Directeur de la rédaction et rédacteur en chef de l'Automobile Magazine

**Rémy PRUD'HOMME** - Economiste, professeur émérite à l'Institut d'Urbanisme de Paris

**Eric THIOLLIER** – Délégué général de la Fédération des Motards en Colère

**Philippe VENERE** – Ancien commissaire divisionnaire de police et auteur

Pour voir l'intervention de Maître Matthieu Lesage, se rendre sur le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=f2GBbJ0EV3M>